

A Montréal jusqu'ici dans le conflit des Postes

## Les grévistes ont généralement obéi aux ordres de la police

par la Presse Canadienne

Pendant que les négociations se poursuivaient, en pleine Fête du Canada, entre la Société des postes et ses facteurs, des policiers de plusieurs villes canadiennes en profitaient pour faire le point, après toutes ces journées de grèves tournantes.

Depuis le 16 juin, les policiers se sont constamment trouvés coincés entre les 20.000 facteurs et les milliers de briseurs de grève que la compagnie a embauchés pour respecter sa promesse de maintenir le service postal.

A l'exception de quelques situations plutôt explosives, qui ont nécessité l'intervention de la brigade anti-émeute, les piquets de grève ont généralement été surveillés par les policiers de service à ce moment-là, sans qu'il soit nécessaire de rappeler des agents en congé.

"L'impression générale qui se dégage ici, c'est que la grève a été relativement paisible", a déclaré M. Joy-Lynn Dorash, porte-parole de la police d'Edmonton.

L'inspecteur Reg McIntyre, de la police régionale de Durham, en Ontario, a loué, quant à lui, la patience de ses agents dans leurs rapports avec les grévistes à Bowmanville, Oshawa et Whitby. "Pendant trois jours, a-t-il rappelé, on a craché sur les policiers, on leur a donné des coups de pied et on leur a lancé des oeufs. Pourtant, il n'ont pas bronché."

### A Montréal

A Montréal, le capitaine-détective Claude Rouleau a signalé que les grévistes ont généralement obéi aux ordres de la police, sauf

le 17 juin, quand des actes de vandalisme ont été commis dans un centre de tri. "Mais cela n'a pas été aussi terrible que la télévision a pu le laisser croire", a assuré M. Rouleau.

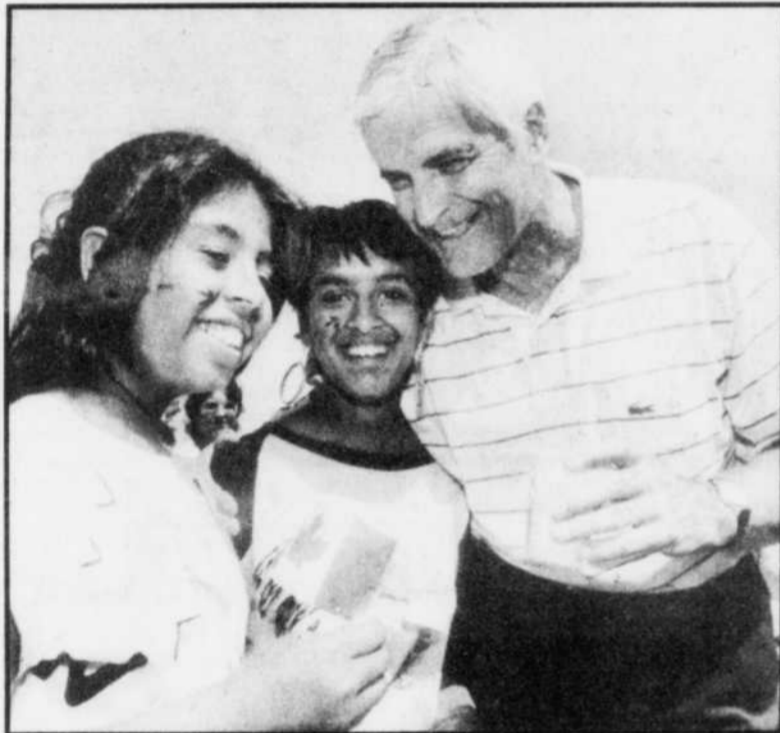
A Saint-Jean, Terre-Neuve, le directeur adjoint de la police, M. Ed Coady, a dit n'avoir éprouvé aucune difficulté. "Nous avons eu un nombre si considérable de grèves ici que cela fait maintenant partie de notre travail", a-t-il commenté.

A Winnipeg, le sergent d'état-major Don Peters s'est plaint de ce que les policiers n'aient pas pu faire autre chose pendant les deux jours de grève des facteurs.

"Ces hommes, a-t-il fait remarquer, sont normalement assignés à différents quartiers. Quand ils ne sont pas là, il faut les remplacer."

A Saskatoon, l'inspecteur Bob Morrison a fait savoir que les policiers, avant le déclenchement des grèves tournantes, ont distribué des dépliants à la direction de la compagnie et aux facteurs pour leur faire connaître les articles du Code criminel qui pouvaient les intéresser.

Depuis que le médiateur Bill Kelly est entré en scène, le week-end dernier, la Société des postes a cessé d'avoir recours à des briseurs de grève, allégeant ainsi d'autant la tâche des policiers.



Le leader libéral John Turner a participé à un pique-nique à l'occasion de la Fête du Canada, dans sa circonscription de Quadra. Il a bien ri avec Reena (à gauche) et Sharon.

## Adoption d'une loi spéciale: Turner conseille au gouvernement d'attendre les résultats de la médiation

**VANCOUVER (PC)** — Le leader libéral John Turner a conseillé au gouvernement fédéral, hier, d'attendre le résultat du travail du médiateur, dans le conflit des postes, avant de songer à convoquer le Parlement pour adopter une loi interdisant toute grève de la part des facteurs.

Participant à un pique-nique à l'occasion de la Fête du Canada, dans sa circonscription de Quadra, M. Turner a reconnu que "les Canadiens ont droit à leur service

postal", mais il a ajouté qu'il lui fallait voir quelle sorte de règlement serait proposé avant de décider s'il devait appuyer une législation quelconque à ce sujet.

M. Turner, d'un autre côté, n'a pas trouvé "inhabituelle" la demande des facteurs de réembourser tous ceux qui ont été congédiés pendant le conflit, avant de signer un contrat de travail.

"Cela fait souvent partie d'un règlement final, a-t-il rappelé. C'est quelque chose dont M. Kelly (le médiateur) voudra s'occuper dans sa tentative pour rapprocher les parties."

## 150 personnalités se portent à la défense de la CSN

**MONTREAL (PC)** — La Confédération des Syndicats Nationaux a réservé dans tous les quotidiens francophones du Québec, pour le samedi 4 juillet, un espace publicitaire défrayé par 150 personnalités québécoises, dont Jean-Louis Roux, Marcel Pénin, Yves Beauchemin, Gaston Miron, Diane Bellemare et, entre autres, 25 conseillers municipaux de la ville de Montréal, etc.

Ces 150 personnes ont été sollicitées après que le président de la CSN, Gérard Larose, eût fait appel aux "démocrates" pour contrer l'opération policière d'envergure menée par la Sûreté du Québec contre la centrale syndicale. Le message qui doit paraître samedi parle du "caractère disproportionné" de cette opération policière liée au conflit du Manoir Richelieu, propriété de l'homme d'affaires Raymond Malenfant. Il y a eu notamment arrestation de permanents syndicaux, dont l'un, Roch Boivin, est considéré par la CSN comme un policier infiltré dans ses rangs. Des perquisitions ont également eu lieu aux bureaux de la CSN à Québec et à Montréal.

### Appel à la vigilance

Les signataires de ce message

s'interrogent sur "les objectifs poursuivis par la SQ à l'égard d'une organisation qui est démocratiquement constituée". Est également lancé un appel à la vigilance "face aux abus susceptibles d'être commis par les forces policières", sans quoi "il y a danger de voir se dégrader des droits démocratiques aussi fondamentaux que le droit d'association et la liberté d'expression".

Ont notamment apposé leur signature à ce message, des nationalistes tels Guy Bouthillier et Gérard Turcotte, l'historien Stanley B. Ryerson, le poète Gilles Hénauld, l'essayiste Pierre Vadeboncoeur, les sociologues Marcel Rioux et Guy Rocher ainsi que de nombreuses personnalités reliées au monde universitaire et aux lettres québécoises.

la tribune

Forum

Informations générales  
pages 3 et 6 à 8Vivre en 87  
pages 4 et 5

L'utilisation de la carte d'assurance-maladie comme pièce d'identité

# La Commission d'accès à l'information s'inquiète

par Norman DELISLE  
**QUEBEC (PC)** — Pour entrer dans l'édifice de l'Assemblée nationale, les visiteurs doivent s'identifier avec leur carte d'assurance-maladie.

Pour obtenir leur chèque de bien-être social ce mois-ci malgré le conflit qui ralentit la poste, les assistés sociaux doivent se présenter en personne aux bureaux de Travail Québec et exhiber leur carte d'assurance-maladie.

Ces procédures inquiètent le président de la Commission d'accès à l'information, Marcel Pénin, qui y voit un éventuel danger pour la vie privée des citoyens.

"Que font les autorités avec ces numéros d'assurance-maladie? On attend toujours la réponse à cette question car ces numéros ne sont supposés servir qu'à payer les services de médecins pour les services

couverts par la Régie de l'assurance-maladie", a affirmé M. Pénin dans une entrevue accordée à la Presse Canadienne à l'occasion du cinquième anniversaire de l'organisme qu'il préside.

### Bilan en cours

"La Commission d'accès à l'information est en train de dresser un bilan des renseignements personnels accumulés par l'Etat sur les citoyens", a révélé M. Pénin. "Ce bilan sera fourni au public."

Le président de la Commission a rappelé que le port d'une carte officielle d'identité ne fait pas partie des traditions dans les pays sous un régime de type parlementaire britannique.

Néanmoins, on exige partout des cartes d'identité et ce sont des cartes comme celle de l'assurance-maladie, de l'assurance sociale ou le

permis de conduire qui servent dans les faits de pièces d'identité. Avoir le numéro d'assurance-maladie d'une personne, c'est avoir la porte d'accès à son dossier médical, a rappelé M. Pénin.

Il a noté qu'avec l'instauration de la micro-informatique dans les dossiers du gouvernement, il n'y a plus de limite à la circulation des renseignements personnels.

"Il y a un choix de société qui devra se faire face à cette libre circulation de renseignements personnels", a dit M. Pénin.

"Cela constitue un problème majeur sur lequel la Commission se penche pour étudier des propositions afin que la population ne soit pas lésée", a dit M. Pénin.

### Documents

Par ailleurs, M. Pénin se réjouit

de la façon dont a été accueillie la Loi d'accès à l'information en vigueur depuis cinq ans.

Le Québec a été la première province à se doter d'une loi aussi complète, qui s'applique à plus de 3.500 organismes publics et qui inspire les autres gouvernements au Canada, croit le président Pénin.

Malgré tout, il y a eu des lacunes:

—le principe d'ouverture d'esprit et de transparence n'est pas encore entré dans les moeurs, et certains organismes continuent à interpréter la loi de façon restrictive plutôt que généreusement;

—par manque de ressources et faute d'un mandat explicite à cet égard, la Commission n'a pas pu faire connaître la loi comme elle l'aurait voulu.

## Réforme de l'aide sociale Une coalition fourbit ses armes

**MONTREAL (PC)** — Une coalition québécoise d'organismes communautaires fourbit ses armes et promet déjà tout un accueil à la réforme de l'aide sociale dont les grandes lignes seront contenues dans un document d'orientation déposé cet été par le ministre du Travail, de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, M. Pierre Paradis.

A l'instar des interventions publiques du Front commun des assistés sociaux et de la Ligue des droits et libertés, le Regroupement autonome des jeunes RAJ, la Coalition BS-Dignité, l'Association coopérative d'économie familiale ACEF de Laval, l'Association pour la défense des droits sociaux ADDS de Laval et l'Organisation d'aide aux assistés sociaux ODAS du quartier de la Petite-Bourgogne enten-



Pierre Paradis

dent prendre le leadership d'un mouvement national d'opposition.

A compter de demain, ils tiendront à la Maison Bellarmin de Montréal 25, Jarry Ouest un colloque de deux jours visant à préparer un plan d'action pour l'automne.

Les groupes organisateurs estiment que le ministre Paradis veut s'attaquer "aux acquis des assistés sociaux" en déposant sa réforme durant la période estivale, alors que "la majorité des groupes sociaux sont en vacances ou moins mobilisés".

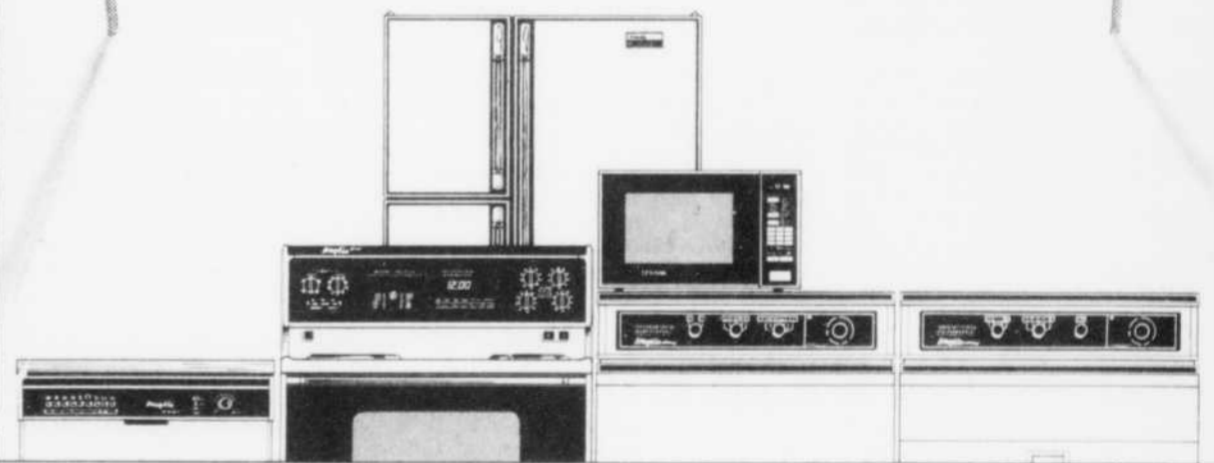
Ils craignent que la réforme n'amène "la parité par le bas" aux moins de 30 ans bénéficiaires de l'aide sociale.

L'obligation éventuelle de participer à des programmes de réintégration au marché du travail équivaldrait, selon eux, "à mettre à la disposition de l'entreprise privée 500.000 personnes qui travaillent sous le salaire minimum, sans aucun droit social dont celui de se syndiquer".

Plusieurs employeurs pourraient alors être tentés de remplacer leur personnel par de nouveaux travailleurs rémunérés à des conditions inférieures, soutiennent les groupes organisateurs du colloque.

L'événement se terminera samedi après-midi par un débat sur une plate-forme de revendications.

# INGLIS VENTE A BATTRE TOUS LES RECORDS



C'est le moment! Prenez avantage de la Vente à Battre Tous les Records Inglis, qui se poursuit à travers tout le Canada. Épargnez à l'achat de tout appareil: — four micro-ondes, réfrigérateur, cuisinière, lave-vaisselle, lessiveuse et sècheuse automatiques.

Pour un temps limité seulement, les marchands des réputables appareils ménagers de qualité de marque Inglis vous offrent ceux-ci à des prix exceptionnels.

Et ne manquez pas de venir voir le nouveau réfrigérateur Système 2000... le tout premier, au monde

entier, mettant à l'affiche des commandes électroniques informatisées. Sa performance est insurpassable; ses coûts d'opération sont les plus économiques sur le marché.

**Vous pourriez vous mériter un Voyage Pour Deux, aux Jeux Olympiques d'Hiver de 1988, ou une des 90 Pièces de Monnaie Olympique offertes en prix.**

Aucune obligation d'achat. Vous n'avez qu'à visiter une des succursales d'un marchand participant des Appareils Ménagers Inglis pour tous les détails.

Empressez-vous! Le concours et la vente se terminent le 25 juillet, 1987.

Appareils Electroménagers

## Inglis

LE STANDARD D'EXCELLENCE  
DES APPAREILS ELECTROMENAGERS

Gilles Boisvert Inc.  
231 ouest, rue King  
Sherbrooke, Qc

Le Petit Géant du Meuble Ltée  
300, rue Beaudoin  
Cookshire, Qc

Bureau et Bureau Inc.  
600 ouest, rue Galt  
Sherbrooke, Qc

J.H. Morin et Fils Ltée  
79, rue St-Georges  
Windsor, Qc

Meubles B Enr.  
81 nord, Angus  
East Angus, Qc

Meubles Pouliot Inc.  
1400, rue Sherbrooke  
Magog, Qc

## La démission du Solliciteur général

Conflit d'intérêts véritable ou apparent, le premier ministre Bourassa a eu raison d'exiger la démission du Solliciteur général Gérard Latulippe.

Selon les directives en vigueur à Québec en matière de moralité publique, les membres du gouvernement étaient tenus, dès leur nomination et dans les plus brefs délais, de mettre fin aux activités qui pouvaient constituer une source de conflit d'intérêts ou susceptibles de les empêcher de consacrer tout le temps nécessaire à leurs fonctions.

Or, le Solliciteur général aurait conservé des liens contractuels avec son ancienne firme d'avocats. D'une part, ces liens lui donnent droit à un pourcentage des honoraires perçus par la firme dans le cadre d'affaires réalisées avec ses anciens clients et une clause oblige M. Latulippe à collaborer pour faire en sorte que cette clientèle reste fidèle. D'autre part, les anciens dossiers de M. Latulippe étaient traités

par Me Diane Fortier, qui est depuis deux ans sa conjointe. Au nombre des ex-clients de M. Latulippe, on compte notamment Hydro-Québec, une société d'Etat.

Il n'est pas dit que le Solliciteur général ait vraiment commis de graves fautes en étant lié de la sorte. Mais il y a là tout au moins des conflits d'intérêts potentiels et un gouvernement qui veut conserver sa crédibilité ne peut tolérer ce genre de situation.

Robert Bourassa se souvient sans doute très bien de son premier mandat pendant lequel il s'est vu souvent accusé de laxisme. Pour lui, la meilleure façon d'empêcher que cela se reproduise, c'est évidemment d'être très strict dans l'application des règles d'éthique dont il est d'ailleurs le premier responsable en tant que premier ministre. A première vue, M. Bourassa a agi de la bonne manière jusqu'ici dans cette affaire.

Roch Bilodeau

## Privatisation de la SAQ: aller de l'avant

Mardi, à la suite d'une rencontre avec le Conseil du patronat, le président du Conseil du Trésor, M. Paul Gobeil, assurait les journalistes que la privatisation de la Société des Alcools du Québec pourrait se faire "entre le court et le moyen terme". Il faut se réjouir de ce que le Cabinet Bourassa ait toujours l'intention de procéder là où le précédent gouvernement avait maladroïtement échoué.

Il n'y en effet aucune raison qui justifie la présence de l'Etat dans le commerce de l'alcool. Les consommateurs

québécois sont d'ailleurs les premiers à constater que la situation n'est pas à leur avantage: prix excessifs, nombre nettement insuffisant de points de vente, etc.

A la condition bien sûr que le gouvernement Bourassa conçoive un plan de privatisation plus réaliste et efficace que celui des péquistes, l'opération sera bien accueillie par la grande majorité des Québécois. Il faut aller de l'avant dans ce dossier et le plus tôt sera le mieux.

R.B.



Selon les sondages, les Canadiens appuient les citoyens qui se font eux-mêmes justice...

### LETTRE OUVERTE

Monsieur Marc-Yvan Côté  
ministre des Transports

Le 12 décembre 1986, le projet de loi 127 sur le Code de la Sécurité Routière était adopté à la Chambre des Communes. Cette loi apporte des restrictions importantes à l'usage des espaces de stationnement publics réservés aux personnes handicapées.

Selon la loi, la Régie de l'assurance-automobile doit émettre une vignette d'identification aux fins de stationnement à toute personne handicapée, propriétaire d'un véhicule routier et/ou titulaire d'un permis de conduire. Avant cette réglementation, toute personne handicapée qui présentait un rapport médical qui confirmait son handicap, pouvait se procurer un permis mobile de stationnement émis par l'Office des Personnes Handicapées du Québec.

Le gouvernement, par cette loi, fait preuve de discrimination évidente à l'égard des personnes handicapées. Cette loi exclut implicitement du bénéfice des stationnements réservés aux personnes han-

dicapées toutes les personnes handicapées qui n'ont pas de véhicule pour des raisons financières ou qui, à cause de leur handicap, ne pourront jamais conduire.

Suite à ces restrictions apportées par le gouvernement, l'usage des stationnements réservés aux personnes handicapées ne sera plus accessible qu'à environ 6 ou 7 pour cent des personnes handicapées.

La raison invoquée pour justifier ces restrictions est l'élimination des abus qui se produisaient sous le régime de la loi précédente alors que certaines personnes non handicapées profitaient du permis mobile octroyé à une personne handicapée pour utiliser des espaces de stationnement réservés. Selon plusieurs groupes de personnes handicapées, les abus dus à l'application de l'ancienne loi seraient insignifiants relativement aux bénéfices que retirait l'ensemble des personnes handicapées de l'application de la loi.

Cette loi limite sérieusement la mobilité des personnes handicapées et constitue une double forme de discrimination inacceptable. La Li-

### Discrimination inacceptable

gue des Droits et Libertés considère qu'il vaut mieux permettre à la majorité des personnes handicapées d'exercer le droit au stationnement réservé et risquer qu'il y ait certains abus que de restreindre ce droit à une petite minorité de personnes handicapées plus fortunées et moins handicapées.

La Ligue des Droits et Libertés, section estrie, recommande donc au gouvernement de modifier cette disposition discriminatoire de la loi 127 afin de permettre à l'ensemble des personnes handicapées de bénéficier du droit au stationnement réservé.

La Ligue des Droits et Libertés suggère qu'entre la perspective de retour à l'application de l'ancienne loi et le maintien des nouvelles dispositions discriminatoires et restrictives, il existe manifestement des hypothèses de solutions mi-toyennes propres à réduire les abus et à assurer le respect des droits de toutes les personnes handicapées.

Gaston Miville Déchêne,  
coordonnateur  
Ligue des Droits et Libertés  
section Estrie

## Le gouvernement et la SQ: "Qui ne dit mot, consent"

M. Robert Bourassa  
Premier Ministre du Québec

La présente est pour vous faire connaître notre opinion concernant les malheureux démolés dont est victime la Confédération des Syndicats Nationaux.

Ce qui arrive à la C.S.N. ne nous laisse pas indifférents. Nous considérons que notre mouvement consommateur québécois est un mouvement de masse comme celui des syndicats. D'autant plus que les A.C.E.F.S. (Associations Coopératives d'Economie Familiale) sont issues de la C.S.N. qui a toujours fait preuve d'une grande ouverture face aux conditions de vie précaires des petits revenus.

Nous aussi, nous établissons un lien étroit avec les derniers événements et les mésaventures des travailleurs et travailleuses du Manoir Richelieu. Cela nous porte à croire que la Sûreté du Québec n'est pas si neutre que ça et qu'elle a de fortes tentations de vengeance. La police et le gouvernement sont deux composantes du même état. Et, jusqu'à preuve du contraire, nous interprétons la non-intervention de votre gouvernement comme un appui donné aux actions démesurées de la S.Q. Rappelez-vous du dicton: "Qui ne dit mot, consent!!!"

Le mouvement syndical a tou-

jours été une cible "privilégiée"; l'histoire le démontre bien. Comme mouvement populaire, nous nous sentons concernés par les agissements de cette police. Si une organisation solide comme la C.S.N. est quelque peu dérangée par certaines manœuvres organisées contre elle; nous le serions tout autant comme mouvement populaire! C'est pourquoi nous sommes en total désaccord avec l'attitude actuelle de la S.Q.

Nous ne pouvons oublier que les acquis sociaux gagnés au Québec depuis le début du siècle reviennent en majeure partie aux luttes des travailleurs et travailleuses et leurs organisations syndicales. Nous comprenons qu'à travers la

C.S.N. c'est à l'ensemble du mouvement syndical et populaire que vous vous attaquez.

Par la présente, nous manifestons notre solidarité à la C.S.N. et nous vous demandons de ralentir la Sûreté du Québec dans ses élans d'exercer sa propre justice. Par le fait même, nous souhaitons une intervention rapide de votre part afin de faire respecter les droits des travailleurs et travailleuses du Manoir Richelieu.

Monsieur Bourassa, nous nous rappellerons toujours de cette histoire...

Claude Sévigny  
pour l'exécutif  
de l'A.C.E.F. Estrie

### Automobile trop remarquable?

M. le maire Pelletier,  
Sherbrooke

Je peux vous assurer que la prochaine fois que j'irai dans votre belle ville des cantons, je prendrai mon véhicule "gris" que personne ne remarque.

La raison pour laquelle je vous mentionne ceci c'est que je circulais à 62 km dans une zone de 50 (et je peux vous dire que tout le monde me dépassait) mais malheureusement je conduisais le véhicule Por-

che rouge de mon épouse. Votre agent dirigeait son radar sur la circulation contraire d'où je venais mais aussitôt qu'il m'a vu il a couru dans la rue pour m'arrêter et me donner une contravention no. M. 255531 en me disant que je faisais 73 km à l'heure et ceci "au pif" croyez-moi (si vous le voulez).

Comme l'on n'argumente pas avec un agent de Sherbrooke...  
(...)

Jean-Claude Leroux  
Montréal



### OPINION DES AUTRES

Les gens au pourboire ont raison: ils ne sont pas convenablement traités au sein de notre société. L'injustice touche principalement les employés de la restauration (...). Ce sont eux qui souffrent le plus des patrons malhonnêtes, des clients difficiles, des lois mal ajustées et d'un gouvernement trop lent à agir. (...)

Mais alors que faire?

Les serveurs suggèrent, comme solution immédiate aux allures de panacée, que le Québec adopte la formule européenne des 15 pour cent ajoutés à l'addition. Ainsi, ils toucheraient un salaire supérieur, correspondant davantage aux difficiles conditions de vie de leur métier: ils profiteraient de façon plus convenable des avantages sociaux; ils se protégeraient contre les pa-

trons qui empochent leurs pourboires; et ils seraient certains de toucher un salaire décent.

Mais il ne faut pas s'illusionner. Et il faut bien reconnaître que des serveurs ne méritent pas le pourboire qu'ils exigent. Parfois, on se sent mieux servi soi-même à la cafétéria que dans une salle où l'on est totalement ignoré par un personnel aussi fat qu'incompétent. Pourquoi le gratifier?

Ce qu'il faut, c'est une législation globale qui comporte deux volets importants, autant pour les gens de la restauration que pour leur clientèle.

D'abord, une addition majorée de 10 pour cent automatiquement; ce qui assure un minimum, officialise un salaire de base qui serait le

même que celui de tous les employés, permet un recours normal aux avantages sociaux et empêche la fraude. En plus, la formule permet à celui qui a été correctement servi d'ajouter 5 pour cent ou même plus s'il le juge à propos. Il faut conserver le geste de l'appréciation important dans le monde des services.

Mais la mesure n'est pas suffisante: il faut absolument que le gouvernement se décide à transformer la taxe de 10 pour cent sur les repas de plus de 3.25\$ en taxe universelle de 5 pour cent sur tous les repas. Il est temps de cesser pénaliser ceux qui veulent convenablement manger en dehors des chaînes américaines de restauration-minute.

Jean-Guy Dubuc  
La Presse

## Vivre au pourboire

### OPINION LIBRE

## Aide juridique: où est la logique?

NDLR La Gazette des Femmes a publié dans sa revue du mois de mai et juin 1987, volume 9, numéro 1, un article intitulé: "Attention aux honoraires additionnels". Cet article fait référence à une cause juridique soit: "Jutras, Jutras, Paradis vs Irène Deschênes".

Me Sandra Shee, l'auteur de cet article a résumé et commenté tant les faits de la cause que les motifs du jugement. Les lectrices, les lecteurs de cette revue, les justiciables ainsi que tous les bénéficiaires de l'Aide Juridique doivent connaître toute la vérité sur la question des honoraires d'avocats et les mandats de l'Aide Juridique en matière matrimoniale.

Me Shee ne rapporte qu'une cause, mais elle a omis d'écrire que cette décision de la Cour Provinciale ne fait pas l'unanimité en jurisprudence.

Nous référons les lecteurs et lectrices au jugement rendu par Monsieur le Juge Charles Cimon de la Cour Provinciale dans la cause, Doyon vs Vaillancourt rendu le 6 février 1986.

### Les faits de la cause

Une femme consulte une avocate de pratique privée concernant un partage d'une société d'acquêts entre elle et son mari. A cette occasion, la dame s'était engagée à payer un pourcentage de 10 pour cent de ce qu'elle recevra comme part de la société d'acquêts. Entre temps, cette dame avait obtenu un mandat d'Aide Juridique pour que la même avocate prenne son dossier en divorce.

L'avocate a effectivement accompli son mandat et madame a reçu une part considérable du partage de la société d'acquêts.

L'avocate réclame 5 000.00\$ à madame puisque cette dernière avait reçu 50 000.00\$ comme part de société d'acquêts et cette dernière refuse de payer et de donner le montant réclamé suite à l'entente dûment signée en invoquant le fait qu'elle était bénéficiaire de l'Aide juridique.

Le Juge Cimon a maintenu la poursuite de l'avocate et il a condamné madame à payer les 5 000.00\$ pour les motifs suivants:

1- Lorsque l'Aide Juridique accorde un mandat de séparation de corps et déclaration de résidence familiale, ces termes ne peuvent inclure la négociation d'un partage de société d'acquêts. Le Juge Cimon écrit plus spécifiquement:

"La loi de l'Aide Juridique ne contient, non plus, aucune disposition qui pourrait donner au Tribunal la possibilité d'interpréter plus largement les termes stricts contenus dans ce mandat".

2- La négociation du partage de la société d'acquêts était conforme au Code de Déontologie des avocats de négocier à l'avance avec leur client les clauses et conditions d'acceptation de leur mandat.

La question des honoraires d'avocats demeure encore très controversée dans les matières matrimoniales.

La cause Jutras, Jutras, Paradis aurait dû suivre la jurisprudence déjà existante avant le prononcé de ce jugement et référer à la décision du Juge Cimon.

Evidemment, la Commission des Services Juridiques s'est empressée de publier, discuter, commenter et ce, en omettant volontairement ou pas, de faire toute la lumière sur cette question épineuse et en ne citant pas, ne discutant pas et ne commentant pas les jugements qui sont contraires à celui du Juge Gobeil.

En tout respect pour ce juge, sa position nous apparaît insoutenable en droit. Si nous suivions l'opinion du Juge Gobeil, nous aurions la situation suivante:

"Un avocat reçoit un mandat d'aide juridique pour défendre un individu de vol et par la même occasion, ce même avocat prend des procédures de divorce et obtient jugement de divorce pour ce même individu."

Selon le Juge Gobeil, l'avocat n'aurait pas à être rémunéré et ce, malgré le fait que l'avocat ne se soit jamais engagé à faire le divorce gratuitement. Un mandat d'Aide Juridique ne peut permettre d'obtenir tous les services juridiques demandés par un bénéficiaire gratuitement sans avoir obtenu des mandats bien spécifiques.

Selon l'article 69 de l'Aide Juridique, la personne qui recevrait et reçoit une certaine somme d'argent, peu importe que ce soit 25 000.00\$ ou 100 000.00\$ pourrait et est admissible à obtenir des services juridiques gratuits, lesquels services sont payés par les travailleurs et travailleuses québécoises.

Ce bénéficiaire aura seulement quelques minimes déboursés à rembourser.

Cette même loi d'Aide Juridique refuse à des gens moins bien nantis de se pourvoir de ses avantages.

### Exemple: règle générale

Une personne seule qui gagnerait un salaire de 170.00\$ brut et plus par semaine et qui n'a aucune dette ne pourrait pas bénéficier de l'Aide Juridique puisqu'elle ne serait pas selon la loi une "personne défavorisée".

Où est la logique dans une telle loi?

L'article 69 de l'Aide Juridique dit donc qu'il faut

refuser l'Aide Juridique à une personne si un avocat de pratique privée est prêt à la prendre moyennant un pourcentage à recevoir sur son gain. Si à la fin du procès, elle se trouve encore assez démunie pour être éligible à l'Aide Juridique, son avocat sera compensé par l'Aide Juridique.

### Un jugement isolé

Le Barreau du Québec a écrit sous la plume de son bâtonnier, Me Serge Ménard, les propos suivants au sujet de l'article 69 de l'Aide Juridique:

"En matière matrimoniale, lorsqu'on réclame une prestation compensatoire importante ou lorsque le partage des biens du ménage rendra les deux parties suffisamment à l'aise pour ne plus être éligible à l'Aide Juridique, il me semble qu'on devrait appliquer l'article 69.

Mais il me semble qu'au-delà des difficultés d'interprétation des textes, le même principe doit demeurer, ceux qui ne seront pas éligibles à l'Aide Juridique à l'issue de toutes les procédures qui accompagnent le divorce doivent faire l'objet d'un refus conditionnel comme tout autre citoyen qui serait dans une situation semblable mais pour une autre cause d'action".

Notre position est celle du Barreau du Québec. Nous souhaitons que le public connaisse et comprenne que le jugement Gobeil en est un isolé. Les "mauvais" ne sont pas nécessairement les avocats de pratique privée et encore moins les avocats Jutras, Jutras, Paradis.

Jutras & Associés, avocats  
Par Suzanne Paradis  
avocate

la tribune internationale

# Fête du Canada et Jour de l'indépendance américaine Clark et Shultz font coïncider leur rencontre avec des festivités spéciales

WASHINGTON (PC) — Le ministre des Affaires extérieures Joe Clark et le secrétaire d'Etat George Shultz feront coïncider leur rencontre trimestrielle, aujourd'hui, avec les festivités organisées à Detroit pour célébrer en même temps la Fête du Canada et le Jour de l'indépendance américaine.

Dans l'après-midi, les deux hommes traverseront la frontière du côté canadien, pour aller tenir leurs discussions au célèbre manoir Willistead, à Windsor, en Ontario. Plusieurs sujets seront abordés, dont particulièrement l'état des négociations sur le libre-échange et les pluies acides.

Il sera également question de la souveraineté de l'Arctique, de la

nouvelle politique de défense du Canada et du commerce international des produits agricoles.

Dans une récente lettre au président Ronald Reagan, le premier ministre Brian Mulroney a insisté pour que tout accord de libre-échange comporte un système d'arbitrage avec sentence exécutoire pour régler les différends. Le président américain, quant à lui, fa-

voriserait plutôt une procédure volontaire.

Le gouvernement canadien craint par ailleurs que les négociations sur le libre-échange ne soient affaiblies par la tendance protectionniste du Congrès. Représentants et sénateurs ont déjà fait savoir qu'ils pourraient exiger la réouverture du Pacte de l'auto comme condition de leur approbation du libre-échange.

### Pluies acides

Pour ce qui est des pluies acides, le différend persiste depuis longtemps sur les émanations d'anhy-

dride sulfureux des centrales au charbon qui en sont responsables.

Un comité du Congrès a récemment approuvé un programme de trois ans de \$350 millions US pour le développement d'une technologie moins polluante destinée aux centrales au charbon. Mais le président Reagan, l'an dernier, s'était engagé à mettre sur pied un programme de cinq ans de \$5 milliards.

Dans des allocutions qu'ils prononceront à l'Economic Club de Detroit, MM. Clark et Shultz souligneront les avantages des relations amicales entre les deux pays.

# La famille royale célèbre la Fête du Canada avec un faste et une pompe inhabituels

LONDRES (PC) — Avec un faste et une pompe inhabituels, la famille royale d'Angleterre a célébré mercredi la Fête du Canada

en ouvrant les grilles du Palais de Buckingham et en accueillant ses invités dans l'enceinte même du palais. La reine mère a donc

reçu une fanfare de la Légion canadienne, suivi d'un orchestre de jeunes, de danseurs folkloriques, ainsi que de nombreux dignitaires

et de centaines de personnes venues assister aux célébrations.

Les participants ont eu droit à un défilé suivi d'un programme de

musique et de danse d'une heure. C'était la plus imposante célébration de la fête nationale du Canada jamais organisée à Londres.

Un contraste frappant avec les cérémonies modestes des années précédentes.

Un porte-parole du palais a d'ailleurs avoué qu'il ne pouvait se rappeler qu'une autre fête nationale d'un pays étranger ait été célébrée dans le "saint des saints" du palais.

Sous un soleil éclatant, des centaines de spectateurs, dont plusieurs Canadiens agitant leurs petits drapeaux nationaux, ont envahi le terrain tandis que des légions de touristes se disputaient

l'espace aux grilles du palais, dans l'espoir de jeter ne serait-ce qu'un coup d'oeil sur les festivités.

Le prince Edward, à peine de retour du Canada, tout comme la reine mère, est apparu à une fenêtre du palais, d'où il a brièvement observé les festivités.

La reine Elizabeth, le prince Philip et le duc et la duchesse de York doivent se rendre au Canada dans le courant de l'année.

Le commandant du défilé des légionnaires Roy Kennet a souhaité "longue vie à notre famille royale canadienne", tandis que la reine mère, dans une courte allocution, a souhaité "bonne fête" à tous les Canadiens.



La reine-mère échange quelques instants avec les membres d'un orchestre de jeunes Ontariens à l'occasion de la Fête du Canada au Palais de Buckingham.

## En Haïti, selon Washington

# Des progrès sur la voie de la démocratie "essentiels"

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement américain a affirmé mercredi que des progrès sur la voie de la démocratie étaient "essentiels" en Haïti, où des troubles se sont produits après la décision du Conseil national de gouvernement (CNG) de prendre le contrôle du processus électoral.

M. Charles Redman, porte-parole du département d'Etat, a noté que le président du CNG, le général Henri

Namphy, avait réaffirmé mardi soir "son engagement ferme" en faveur du processus démocratique et de la constitution, qui confie l'organisation des élections à une commission électorale indépendante. Le général Namphy avait aussi annoncé l'ouverture d'un dialogue entre le gouvernement et cette commission.

"Les Etats-Unis estiment que des progrès continus pour une transition sur la voie

de la démocratie sont essentiels, et soutiennent fermement la réconciliation comme le meilleur moyen de résoudre les importants problèmes actuels", a déclaré M. Redman.

Mardi, le secrétaire d'Etat adjoint pour les Affaires interaméricaines, M. Elliott Abrams, avait estimé que le calendrier de transition vers la démocratie en Haïti "s'était heurté à un obstacle" et avait affirmé que Washington ne con-

tinuerait à soutenir ce pays que si le processus démocratique se poursuivait.

Selon lui, "l'intégrité de la commission électorale est la meilleure garantie d'un résultat que le peuple haïtien respectera". Si "l'impasse n'est pas rapidement surmontée, elle peut faire courir un risque aux nombreuses réalisations effectuées jusqu'à présent dans ce processus de transition", a-t-il dit.

# Mgr Lefebvre prêt à une rupture définitive avec Rome

ECONE, Suisse (AFP) — Mgr Marcel Lefebvre, chef de file des catholiques intégristes, s'est déclaré prêt à ordonner des évêques et a franchi du même coup un pas qui pourrait, selon les observateurs, le conduire à une rupture définitive avec l'Eglise romaine.

Tout évêque a la possibilité de sacrer un autre évêque mais à condition d'avoir l'autorisation du pape. Dans le cas contraire, il s'expose à une excommunication automatique ainsi que ceux qu'il aurait ordonnés. Mais une telle sanction laisse Mgr Lefebvre "absolument indifférent" comme il l'avait affirmé au début de l'année en envisageant déjà d'ordonner des évêques au risque de provoquer un schisme entre sa communauté et l'Eglise catholique romaine.

Le fondateur de la "Fraternité Saint-Pie X" a lancé ce nouveau

défi au Vatican à l'occasion des cérémonies qui ont marqué cette semaine l'ordination de 21 prêtres au séminaire qu'il a créé en Suisse à Ecône (Canton du Valais). Le prélat français, âgé de 81 ans, n'a pas avancé de date mais indiqué qu'il avait l'intention de sacrer trois ou quatre évêques traditionalistes "pour que partout dans le monde ces auxiliaires puissent à leur tour ordonner de nouveaux prêtres tant le mouvement a pris en 20 ans de l'extension, et tant l'obstruction est nette du côté de Rome la païenne".

Rejetant les décrets et réformes du Concile Vatican II qu'il juge trop "modernistes", l'ancien évêque de Tulle a refusé de se réconcilier avec Rome qui a retiré en 1975 son approbation canonique à la communauté traditionaliste fondée cinq ans plus tôt.

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

### TECHNICIEN(NE) EN PHARMACIE DEMANDÉ(E)

avec expérience. Très bonnes conditions de travail. Travail à temps partiel et temps plein.

Tél.: 564-3192, entre 9 h et 16 h.

### PHARMACIEN(NE) DEMANDÉ(E)

pour travail à temps plein, dans nouvelle pharmacie Jean Coutu, centre-ville.

Conditions de travail exceptionnelles.

S'adresser à:

M. Alain Haddad  
564-3111, 563-1212,  
569-3675

### CONTREMAITRE AUX PRESSES

Une imprimerie de la région recherche une personne avec expérience pouvant assumer la supervision générale au département des presses opérant plusieurs rotatives heatset.

Le candidat recherché devra avoir une vaste connaissance dans le domaine et posséder plusieurs années d'expérience en supervision de personnel.

Le bilinguisme est un atout pour occuper cette fonction.

Nous proposons un salaire intéressant, un éventail complet d'avantages sociaux ainsi que l'avantage de travailler au sein d'une organisation dynamique.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

La Tribune  
Casier 97  
La Tribune  
1950, rue Roy, Sherbrooke  
J1K 2X8

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.



les spécialistes de l'assurance chez General Motors

### POSTES VACANTS:

PREPARES AUX SINISTRES POUR LES RECLAMATIONS MECANIQUE AUTOMOBILE  
Des personnes bilingues, français et anglais, ayant une connaissance approfondie de la mécanique automobile, préférablement des diplômés en équipement motorisé, sont recherchées pour travailler dans nos bureaux à Montréal et à Toronto. Recherchons personnes alertes, précises, autonomes, avec belle personnalité et consentantes à être mutées.

Les exigences du poste sont de prendre au téléphone les rapports de sinistres mécanique automobile, discuter des réparations nécessaires, donner les autorisations nécessaires pour faire le travail d'après les conventions et de rentrer tous ces détails dans un système informatisé. En plus, le travail consiste à vérifier les bons de réparations et autoriser les paiements de ceux-ci.

• Salaire pour commencer: \$18.840 par année.  
• Bénéfices sociaux payés par la compagnie comprenant l'assurance-vie, frais médicaux, dentaires et prescriptions.  
• Possibilité de carrière très intéressante.  
• Aide financière possible pour personnes mutées à Toronto.

Personne à appeler: Monsieur G.E. Arbour — 353-9051 (local)  
— 1-800-361-2052 (sans frais d'interurbain)  
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MOTOCARS  
7450, Boul. des Galeries d'Anjou, bur. 270, Montréal, Québec, H1M 3M3



## Hydro-Québec

Région Mauricie  
Ressources humaines, financières et Informatique  
Division Personnel  
340, rue Saint-Maurice  
Trois-Rivières (Québec)  
G9A 5J5

## INGÉNIEUR

(Systèmes de la centrale nucléaire de Gentilly 2)  
Concours: RU-7-57/042

### Fonctions

- Realiser les études d'avant-projet et la conception détaillée des modifications à réaliser en tuyauterie et en mécanique (occasionnellement en génie civil), et maintenir à jour les documents d'ingénierie.
- Participer aux études d'avant-projet concernant les modifications qui doivent être apportées aux équipements et aux systèmes.
- Préparer les rapports de ces études avec exposé des solutions possibles, ainsi que les études de coûts et les échéanciers.
- Préparer les spécifications techniques, les plans, les devis détaillés et la documentation nécessaire à l'approvisionnement.
- Contrôler les délais de livraison et participer aux programmes de surveillance de la qualité en matière de fabrication et de réception.
- Maintenir à jour les documents d'ingénierie (dessins, manuels de conception, spécifications) et les dossiers relatifs aux systèmes.
- Participer le cas échéant à la formation technique du personnel de la centrale.
- Dans son domaine d'expertise, fournir aux unités opérationnelles l'encadrement et le soutien technique nécessaires.
- À l'occasion, diriger des groupes de travail.

### Exigences

- Posséder un diplôme d'ingénieur et être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec.
- Posséder une bonne expérience dans la conception de systèmes thermiques et hydrauliques.
- Démontrer des qualités de coordonnateur.
- Une bonne connaissance des systèmes d'une centrale nucléaire ainsi que des codes B31.1 et ASME Section III serait un atout.
- Parler et écrire l'anglais suffisamment pour entretenir des relations avec le personnel d'autres centrales nucléaires, les fabricants et les consultants.
- Posséder une connaissance de la langue française appropriée à la fonction.

### Rémunération

Selon la convention collective en vigueur.

Lieu de travail: Centrale nucléaire de Gentilly 2

## INGÉNIEUR

(Systèmes de caloportage, de refroidissement d'urgence du coeur et de production de vapeur)  
Concours: RU-7-56/041

### Fonctions

Suivre l'évolution des équipements et des systèmes, analyser leurs paramètres de fonctionnement et leurs défaillances, réaliser des études et proposer des modifications afin d'optimiser leur performance, leur fiabilité et leur facilité d'exploitation et d'entretien.

- Fournir aux unités opérationnelles les encadrements et le soutien technique nécessaires pour résoudre les problèmes pouvant affecter, à moyen et à long terme, la fiabilité et la disponibilité des équipements et des systèmes, et autoriser les modifications à apporter.
- Valider la mise en service des circuits à la suite de modifications ou de travaux d'entretien majeurs.
- Préparer des projets, organiser et diriger leur exécution et contrôler l'implantation.
- Participer à la formation technique du personnel de la centrale.
- Préparer, vérifier ou approuver divers documents nécessaires à l'exploitation et à l'entretien de la centrale ainsi qu'à la formation du personnel.
- Approuver les méthodes d'entretien.
- Entretenir des relations avec les exploitants d'autres centrales nucléaires, divers organismes externes et d'autres unités administratives d'Hydro-Québec.

### Exigences

- Détenir un diplôme en génie et être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec.
- Posséder une bonne expérience des systèmes auxiliaires du réacteur mentionnés ci-dessus, aux points de vue des procédés, du contrôle et de l'instrumentation.
- Parler et écrire l'anglais suffisamment pour entretenir des relations avec des organismes de l'extérieur.
- Posséder une connaissance de la langue française appropriée à la fonction.

### Rémunération

Selon la convention collective en vigueur.

Lieu de travail: Centrale nucléaire de Gentilly 2

## INGÉNIEUR

(Systèmes d'eau de refroidissement, de protection contre l'incendie, de chloration, d'eau d'urgence, d'eau potable et d'eau réfrigérée)  
Concours: RU-7-55/040

### Fonctions

Suivre l'évolution des équipements et des systèmes, analyser leurs paramètres de fonctionnement et leurs défaillances, réaliser des études et proposer des modifications afin d'optimiser leur performance, leur fiabilité et leur facilité d'exploitation et d'entretien.

- Fournir aux unités opérationnelles les encadrements et le soutien technique nécessaires pour résoudre les problèmes pouvant affecter, à moyen et à long terme, la fiabilité et la disponibilité des équipements et des systèmes, et autoriser les modifications à apporter.
- Valider la mise en service des circuits à la suite de modifications ou de travaux d'entretien majeurs.
- Préparer des projets, organiser et diriger leur exécution et contrôler l'implantation.
- Participer à la formation technique du personnel de la centrale.
- Préparer, vérifier ou approuver divers documents nécessaires à l'exploitation et à l'entretien de la centrale ainsi qu'à la formation du personnel.
- Entretenir des relations avec les exploitants d'autres centrales nucléaires, divers organismes externes et d'autres unités administratives d'Hydro-Québec.

### Exigences

- Détenir un diplôme d'ingénieur et être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec.
- Posséder une bonne expérience dans les domaines d'activité mentionnés ci-dessus.
- Posséder une bonne expérience des systèmes fonctionnels.
- Parler et écrire l'anglais suffisamment pour entretenir des relations avec des organismes de l'extérieur.
- Posséder une connaissance de la langue française appropriée à la fonction.

### Rémunération

Selon la convention collective en vigueur.

Lieu de travail: Centrale nucléaire de Gentilly 2

### N.B.

Ces postes sont également ouverts aux hommes et aux femmes. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse ci-dessus au plus tard le 14 juillet 1987, en mentionnant le numéro du concours.

la tribune vivre en 87

Au Centre universitaire de formation en gestion assistée par ordinateur

# Les enfants se sont bien amusés

par Michel RONDEAU SHERBROOKE — Une expérience vécue avec des enfants d'environ 9 à 13 ans au Centre de formation en gestion assistée par ordinateur de l'Université de Sherbrooke a connu un tel succès que l'expérience sera répétée en août et qu'un deuxième cours plus avancé pourrait être offert en septembre. M. Luc Felteau, pré-



Luc Felteau



A l'ordinateur, Katia Brindle fait la démonstration de son savoir-faire sous le regard fasciné de Jean-Luc Lavallée, debout, et Eric Allard, assis.

sident du groupe Protec et personne-ressources au Centre de formation en gestion assistée par ordinateur de la faculté d'Administration, révèle en effet que les enfants se sont bien amusés en faisant l'apprentissage du Logo et que leurs parents ont estimé leur formation très enrichissante. Les parents ont même suggéré qu'un cours similaire soit accessible aux adultes en septembre. Les avenues s'offrent

donc nombreuses au Centre de formation et au groupe Protec pour type de cours. M. Luc Felteau relate l'expérience qui vient de se vivre avec un groupe d'une quinzaine de jeunes du deuxième cycle primaire et du premier cycle secondaire. Il s'agit d'une formation de base avec Logo, dont le langage de programmation est très visuel et adapté aux jeunes. Une souris qui se promène, le jeu avec des

formes géométriques et avec les couleurs, il n'en faut pas beaucoup plus pour intéresser les élèves. Le cours qui vient de se terminer a duré 10 semaines, à raison de deux heures par semaine. Celui qui commencera le 27 juillet pour se terminer le 28 août sera un peu plus intensif et il durera 5 semaines à raison de deux heures par semaine. On y reçoit environ 50 pour cent de théorie

et 50 pour cent de pratique, dit M. Felteau. Chaque jeune a son ordinateur et il y a un encadrement excellent, car on compte un moniteur pour cinq élèves. Un indice du succès qu'a connu l'expérience auprès des jeunes: il n'y a eu aucun abandon en cours de route, indique Luc Felteau. Les enfants y voient un jeu, même si, pour les adultes, il s'agit d'un apprentissage. Les enfants sont d'ailleurs très à l'aise devant

l'ordinateur; ils n'éprouvent pas la crainte qu'éprouvent parfois les adultes devant l'appareil, dit M. Felteau. Quand on parle de démystifier l'ordinateur, c'est souvent plus aux yeux des adultes qu'aux yeux des enfants qu'on se trouve à le faire.

Quant au milieu scolaire, M. Felteau estime qu'il bénéficierait énormément de conseils du groupe concer-

nant l'organisation de et concernant la pré- pour aborder l'informa- ves et il se dit disponi- cours en informatique paration du personnel matique avec les élève- ble pour le faire.

**VOUS DÉMÉNAGEZ?  
SUPER AUBAINE**

du 15 juin au 17 juillet

**STORES VERTICAUX**

**45% D'ESCOMPTE**

**TAPISSERIE SUR COMMANDE**

**15% D'ESCOMPTE**

DECORLUX NEWBERRY

**C.P. décor**

2845 King ouest, Sherbrooke  
569-5995

## VENTE TROTTOIR

*La Perfection*  
Confection pour dames

**LIQUIDATION**

**VETEMENTS SPORT COORDONNES**  
de marques telles que: Paris Star, Koret  
4-14 petites, 8-20, 38-44

**1/2 PRIX** sur ensembles

**ROBES**  
**33 1/3% à 60% DE REDUCTION**  
Tailles 3-15, 10-20, 16 1/2-24 1/2

Une vaste sélection de  
**GILETS-BLOUSES**  
Jusqu'à **50% de réduction**

Quantités limitées. Toute vente finale.  
**En vente les 2, 3, 4 juillet**

*La Perfection*  
Confection pour dames

Carrefour de l'Estrie  
3050, boul. Portland, Sherbrooke, (819) 821-4289

**LIQUIDATION**

## VENTE ANNUELLE

REDUCTIONS JUSQU'À **50%** ET PLUS sur toute la marchandise

**PRINTEMPS-ETE**

Ces vêtements ne sont qu'un exemple de notre grand choix.

Telle que: manteaux robes pantalons jupes blouses gilets shorts lingerie

Tailles 4 à 24 1/2

Maillots de bain **20% DE RABAIS**

CENTRE DE LA MODE PLAN MISE DE COTE

**SAUVÉ**

304, rue Principale ouest, Magog, 843-6229

## La première promotion de finissants en tourisme issue du collège Champlain

SHERBROOKE (MR) — Amené à ouvrir une option en tourisme il y a trois ans et demi à l'Éducation permanente, le collège Champlain vient de connaître sa première promotion en tourisme.

Un groupe de 11 étudiants ont en effet complété le programme avec succès, révèle le professeur Jaque Brousseau, du collège Champlain. Le groupe avait commencé avec 42 étudiants adultes.

Interrogé sur les causes du nombre restreint de finissants en regard du nombre total d'étudiants au début du

cours, M. Brousseau a expliqué que plusieurs adultes se sont inscrits au programme dans le but de prendre des cours spécifiques qui les intéressaient afin de parfaire leurs connaissances sur divers aspects touristiques, entre autres les destinations de voyages. Ce sont, dit-il, des gens qui n'avaient pas nécessairement l'inten-

tion de décrocher un diplôme, mais d'enrichir leurs connaissances pour devenir de bons consommateurs au plan touristique.

Quant aux finissants, ce sont des personnes, dit M. Brousseau, formées pour connaître les divers aspects du tourisme, dont le potentiel créateur pourra bénéficier au développement du tourisme en Estrie et qui, dans une agence de voyage, pourront dépasser le simple rôle de vendeur à commission, en devenant des conseillers bien avisés des personnes et des groupes qui veulent s'assurer, non seulement de trouver un lieu de vacances, mais une destination qui correspond vraiment à leur personnalité et à leurs besoins.

A noter que les finissants obtiennent un certificat, mais que les prochains finissants recevront un diplôme-attestation.

M. Jaque Brousseau, qui déplore un certain manque de concertation des divers agents concernés par le tourisme en Estrie et qui estime que peu de gens ont jusqu'ici fait preuve de créativité pour mettre en valeur le potentiel touristique régional, sauf dans quelques régions comme Orford, croit que l'option en tourisme du collège Champlain peut outiller ses étudiants pour exercer leur créativité dans ce but.

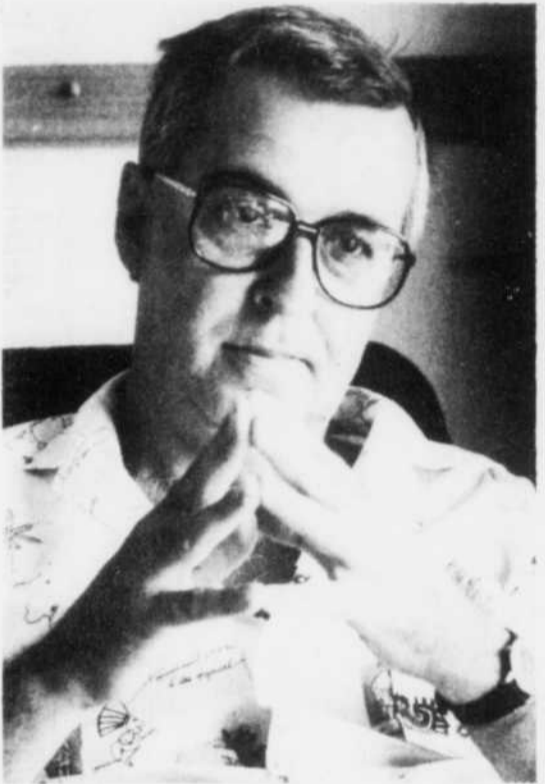
Actuellement, c'est un programme à temps

partiel donné aux adultes, mais, selon M. Brousseau, il y aurait un grand intérêt à l'offrir à temps plein dans le cadre du Diplôme d'études collégiales.

Pour l'instant, il s'agit de 12 cours répartis sur un nombre total de 380 heures. Le dernier cours, de 90 heures, consiste en des stages effectués en restauration, en hôtellerie, dans des agences de voyage et au Bureau du tourisme et des congrès. Il s'ajoute enfin un éditeur, où les intéressés peuvent se rendre dans un pays étranger et en-

trer vraiment en contact avec les gens et la culture du pays visité. Cette année, les participants se sont rendus en République Dominicaine.

Interrogé à savoir si l'Éducation permanente du collège Champlain accepte toujours les personnes désireuses de faire un choix de cours particuliers plutôt que de s'inscrire à tout le programme, M. Brousseau répond par l'affirmative. "Nous avons même jusqu'à 350 dossiers de personnes intéressées jusqu'ici", dit-il.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire) Selon M. Jaque Brousseau, il y aurait un grand intérêt à offrir le programme à temps plein dans le cadre du Diplôme d'études collégiales.

**Décor Royal**  
Boutique de cadeaux et accessoires de décoration  
IDÉES CADEAUX pour anniversaires de mariage

- argentier
- album-cadre en laiton
- verrerie de cristal
- plateau et coupes de laiton
- porcelaine de Limoges

Promenades King, 2341, King ouest, Sherbrooke, 564-4049

**Rafters**  
Découvrir le monde merveilleux des cadeaux

Du 1er au 11 juillet  
**GRANDE GRANDE VENTE**

**20% à 50%**

Laiton — crystal — céramique — bois, etc.

Promenades des Grandes Fourches  
100, des Grandes Fourches sud, Sherbrooke, J1H 5G5  
566-7575

**LIQUIDATION**  
MEUBLES - ACCESSOIRES - VETEMENTS  
- JOUETS - JEUX EDUCATIFS POUR ENFANTS

**TOUT DOIT ETRE VENDU**

ATTENTION FUTURE MAMANS! OCCASION UNIQUE!

**Tom Brousseau**  
MEUBLES ACCESSOIRES VETEMENTS pour enfants

Promenades King, 2297, King O., Sherbrooke 821-2248

**NOUVEAU PRODUIT**  
**Le Pain de Fibre**  
HAUTE TENEUR DE

**Demers**  
BOULANGERIE

**53 CALORIES**  
par tranche de pain blanc

**58 CALORIES**  
par tranche de pain 100% blé entier

**CES DEUX NOUVEAUX PAINS**  
s'ajoutent à notre vaste gamme de produits nutritifs suivants:

- Pain tranché
- Noix et miel
- Pain hot-dog
- Pain hamburger
- Sous-marin
- Pâte à pizza

Tous à 100% de blé entier

**Les pains:**  
7 grains blé concassé double son

Le pain Demers UN GOUT RECONNU

**Demers**  
BOULANGERIE INC.

1469 Denault, Sherbrooke 562-2621

**Spéciaux**  
**RIDEAUX DE DOUCHE**  
**30% à 70%** de rabais

**Stores Verticaux et Horizontaux** 50% de rabais  
FAITS SUR MESURES GARANTIS A VIE

**VILLA DECOR**  
Galleries Quatre Saisons — Sherbrooke — 821-2042

Spécialités:  
accessoires de salles de bains, rideaux de douche, draperies, tapis, serviettes décoratives, cadres, reproductions, etc.

### Les avantages de la réforme fiscale 1987

# Taux réduits, régime d'équité

Des questions? Composez

**1-800-267-6647\***

Renseignez-vous sur la réforme fiscale et vous.

Des brochures? Composez

**1-800-267-6640\***

Nous vous ferons parvenir des renseignements détaillés sur la réforme fiscale.

TÉLÉCOMMUNICATIONS POUR LES SOURDS 1-800-267-6650\*

\*08h-20h HAE, lundi au vendredi, sauf les jours fériés



Ministère des Finances  
Canada

Department of Finance  
Canada

**Canada**

**La vie dans les Cantons**



**Fêtes du Canada**

Les Fêtes du Canada ont été célébrées avec beaucoup d'enthousiasme aux Villes frontalières avec une mini-parade et plusieurs activités à la Légion Canadienne de Stanstead. Les principaux or-

ganisateurs de ces fêtes, de gauche à droite, Denis Parent, Gérard Vaillancourt, Valmore Harrison, Richard Wing et Gordon Marsh, président de la Légion de Stanstead.

(Photo La Tribune par Maxime Doyon)



(Photo La Tribune par Guy Marchand)

**50e anniversaire de mariage**

M. et Mme Réal Larochelle de Richmond ont célébré, samedi soir dernier, leur 50ième anniversaire de mariage lors d'une messe spéciale à leur intention. Ils ont procédé au renouvellement des vœux à l'Église presbytérienne St-Paul de Melbourne. Le couple est accompagné du Révérend Daniel H. Forget, le nouveau pasteur de cette église, en fonction depuis le premier avril dernier.



**"Bénévole de l'année"**

Jeanne Belleau, à gauche sur la photo, a mérité le titre de "Bénévole de l'année" à la paroisse Saint-Joseph de Sherbrooke. Elle reçoit un cadeau souvenir de la présidente de l'Afféas, Isabelle Lemieux.



(Photo La Tribune par Guy Marchand)

**60e anniversaire**

La filiale no. 15 de la Légion royale canadienne de Richmond a célébré, la fin de semaine dernière, le soixantième anniversaire de sa fondation. Ont participé à cette journée de réjouissance: Paul Delaney, président du comité des fêtes, Verda Dumont, présidente des Dames auxiliaires, Émile Saurette, président de la filiale no. 15 et qui

a reçu une plaque commémorative, le député de Richmond, Yvon Vallières, Mina Ross, Vince Messervey, président de la direction provinciale de la Légion royale canadienne, George Brown, officier exécutif de la section provinciale de la Légion et Bruno Lavoie, vice-commandant du district no 8 de la Légion.

**La Tribune salue**



Josée Morin, bénévole à l'Atelier des loisirs St-Jean-Baptiste.

**Le monde scolaire**

SHERBROOKE (MR)— L'Association des parents des élèves du collège Mont-Notre-Dame a remis une bourse à Caroline Boucher, de 1ère secondaire, Cathy Séminaro, de 2e secondaire, Élénie Galanis, de 3e secondaire, et Julie Trudel, de 4e secondaire...

Trente élèves méritants de l'école Montcalm, choisis au gala du mérite, ont participé à une journée "voyage-récompense" à Bromont... la température idéale, l'exemple des professeurs, en particulier celui de Richard Charbonneau, ont assuré la participation des moins audacieux aux différentes activités offertes par l'aquaparc...

Maryse Morin, de 5e secondaire, du collège Mont-Notre-Dame, a reçu la médaille du Gouverneur général...

Cette chronique étant la dernière de l'année scolaire 1986-1987, notons que le Séminaire de Sherbrooke a repris la première position des établissements les plus visibles cette année dans le "Monde scolaire"... c'est la troisième année non consécutive, au cours des 5 ans d'existence de cette chronique, que le Séminaire établit cet exploit... les deux écoles qui sont parvenues, une fois chacune, en 5 ans, à repousser le Séminaire en seconde place, avaient été Montcalm et Le Triolet...

Juste derrière le Séminaire, cette année, viennent, dans l'ordre, l'école Montcalm, l'école Le Ber, Le Triolet et le Collège du Sacré-Coeur... c'est une première pour l'école Le Ber et le Collège du Sacré-Coeur de se rendre aussi visibles...

La professeure de coiffure bien connue Ghislaine Lemay Boucher quitte l'école Le Phare pour se joindre l'an prochain au personnel de l'école secondaire Camirand...

C'est grâce à des communicateurs qui ont à coeur la promotion de leurs écoles que les établissements se font ainsi connaître... les plus assidus ont été le professeur Denis Charest du Séminaire de Sherbrooke, le professeur Robert Lessard de l'école Montcalm, les professeurs Bertrand Bibeau de l'école Le Ber et Jean-Luc Custeau du Triolet, la directrice à la vie étudiante du collège du Sacré-Coeur, Mme Evelyn Lessard, Mme Nicole Lagassé, parent du collège Mont-Notre-Dame, Mme Huguette Elias, présidente du comité d'école La Maisonnée et Mme Francyne Audet, secrétaire du comité d'école L'Escalade, d'Asbestos...

Notons que La Maisonnée est la seule école primaire qui se rende aussi visible que les écoles secondaires et que L'Escalade est la seule école hors du territoire de la CSCS qui réussisse le même exploit, et ce, depuis deux ans au moins...

Le collège Mont-Notre-Dame perd l'une de ses grandes promotrices, car Mme Nicole Lagassé n'y sera plus l'an prochain pour faire connaître les réalisations des élèves et du personnel de cet établissement...

Au primaire, la plupart des écoles qui se font le plus connaître dans le "Monde scolaire" sont de l'extérieur de la ville de Sherbrooke, à l'exception de deux... après La Maisonnée, de Rock Forest, viennent l'école Desranleau, de Fleurimont, l'école Sacré-Coeur, de Sherbrooke, l'école Le Boisjoli, de Rock Forest, l'école Eymard, de Sherbrooke, puis l'école Jean-XXIII, d'Ascot...

Enfin, il faut noter que quelque 70 écoles et établissements scolaires ont signalé leurs réalisations dans le "Monde scolaire" cette année, soit une vingtaine de plus que l'an dernier... de simples parents comme Mme Gisèle Roy, de St-Idore, par exemple, y ont contribué, souvent pour rendre hommage aux enfants et reconnaître leur valeur et leur ingéniosité... 785 nouvelles scolaires ont ainsi été transmises...

A compter de fin-août, le "Monde scolaire" sera de retour... il faudra prendre note qu'en cas de surcharge au niveau photographique, comme c'est arrivé parfois cette année, le journal privilégiera les photos où apparaissent des enfants ou du personnel scolaire qui peuvent être identifiés et qui ont des réalisations à leur crédit... ce critère ne pénalisera pas d'écoles en particulier et valorisera davantage les personnes...



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Les gagnantes du concours qui a eu lieu dans le cadre de la semaine de la sécurité routière, toutes trois de l'école St-Antoine, de Lennoxville, sont, de gauche à droite, Geneviève Hamel, 6 ans, Annie Lemieux, 10 ans, et Véronique Labbé, 7 ans. Derrière elles, on reconnaît le capitaine Jacques Gagnon, de Métro Police, Mme Hélène Brodie, présidente de Parents-Secours de Lennoxville, Mme Roxane Labbé, organisatrice, et M. Jean-Jacques Bégin, directeur de l'école St-Antoine.

**Ephémérides**

Jeudi 2 juillet 1987, 183ème jour de l'année.

Fête à souhaiter: Martinien (martyr à Rome, au 1er siècle).

Anniversaires historiques:

1969 — Le secrétaire général des Nations-Unies, U Thant, demande à toutes les nations de renoncer à fabriquer et à stocker des armes chimiques et bactériologiques.

1966 — La France procède au premier essai nucléaire d'une série de six à Mururoa, dans le Pacifique.

1961 — L'écrivain américain Ernest Hemingway, né en 1899, se suicide en se tirant une balle dans la tête.

1942 — L'Afrika Corps du maréchal allemand Rommel atteint El Alamein.

1940 — Le gouvernement français s'installe à Vichy; le maréchal Pétain devient chef de l'Etat. — Les nazis torpillent le navire anglais Arandora Star, qui était bondé de prisonniers allemands et italiens en route pour des camps de prisonniers au Canada. — Arrivée des premiers enfants britanniques évacués au Canada. — Etablissement au Canada de la Commission de contrôle des industries en temps de guerre.

1900 — Ouverture à Paris des IIèmes Jeux Olympiques.

1881 — Le président américain James Garfield est abattu par un assassin; il mourra 80 jours plus tard.

1778 — Jean-Jacques Rousseau, écrivain et philosophe de langue française, né à Genève en 1712, meurt à Ermenonville (Oise).

1566 — Mort de l'astrologue Nostradamus.

Ils sont nés un 2 juillet:

Le sixième premier ministre du Canada Charles Tupper (1821-1915).

Le compositeur allemand Christoph Willibald von Gluck (1714-1787).

Le physicien anglais Sir William Henry Bragg (1862-1942).

La chanteuse française Line Renaud à 59 ans.

**PENSÉE DU JOUR:**

Les effets de la colère sont beaucoup plus graves que les causes. (Marc Aurèle)

**Notes d'histoire**

Né à Thetford-Mines en 1918, il a entrepris des études commerciales au Séminaire St-Charles-Borromée de Sherbrooke en 1933, études qu'il a complétées en 1937 à Alexander Hamilton Institute. Il s'établit ensuite à Sherbrooke où il se porte acquéreur d'un grossiste en alimentation, Denault. La fusion de cette firme Denault avec d'autres grossistes, M. Loeb, Couvrette & Provost et Lamontagne, notamment, donnera naissance à Proviso. Il sera, pendant de nombreuses années, président du conseil d'administration de Proviso dont il fera le plus important grossiste en alimentation du Québec. Il a été membre du conseil d'administration de plusieurs grandes entreprises québécoises. Il a aussi été membre de la Chambre de commerce de la province de Québec, gouverneur de la Bourse de Montréal et membre du Conseil du patronat du Québec.

Réponse à la question de mercredi: Claude Bertrand.

**VIENT DE PARAÎTRE dans la collection Tourisme LE GUIDE TOURISTIQUE DU QUÉBEC préparé sous la direction de Michel-G. Tremblay**

Sous la direction de Michel-G. Tremblay, 15 autres journalistes nous présentent leur région du Québec dans une édition revue et augmentée du GUIDE TOURISTIQUE DU QUÉBEC. Ainsi, Christiane et Réjean Tremblay nous parlent du Saguenay — Lac Saint-Jean, Madeleine Dubuc nous instruit sur les îles de la Madeleine, François Trépanier nous fait connaître Charlevoix, etc. Chaque intervenant nous fait découvrir le pays du Québec qu'il connaît le mieux. Les 18 régions touristiques du Québec y sont alors analysées. Chaque chapitre (correspondant à une région) comprend cinq parties. Le journaliste "spécialisé en tourisme" de sa région nous la présente en indiquant "ce qui la caractérise et ce qu'il faut en savoir pour mieux la connaître et apprécier ses habitants". Ensuite, la rubrique "ce qu'il faut voir" donne, par ordre alphabétique, les villes et les villages avec leurs principaux attraits, ces derniers étant codés selon quatre critères d'appréciation. La section "où se loger" propose des établissements qui vont de la grande hôtellerie aux centres de plein air et en indique des mentions, de "confortable" à "de luxe". De la même manière, "les meilleures tables" sont évaluées selon le rapport qualité-prix, la propreté, le service, l'ambiance, etc. Dans la cinquième partie, intitulée "quel faire", une liste des activités intéressantes, comme les sports d'été et d'hiver, complète le profil de la région. Michel-G. Tremblay est responsable du cahier Vacances-Voyage au journal LA PRESSE. LE GUIDE TOURISTIQUE DU QUÉBEC, préparé sous la direction de Michel-G. Tremblay, (ISBN 2-89043-213-0), format 10 cm x 18 cm, 432 pages, est en vente partout au prix de 12,95\$ l'exemplaire. Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec Diane Gagnon, des Editions La Presse, Ltée, au numéro (514) 285-6981. (Publi-Promotion)

24616-2 juillet

**Woolco LE COIN DU FUMEUR**

**BH King Size Spéciale BENSON & HEDGES**

Faites provision de cigarettes de marques canadiennes. Toutes les cigarettes canadiennes ordinaires ou grand format. Paquet de 20 ou 25 cigarettes.

**22<sup>39</sup> la cartouche**

Prix en vigueur jusqu'au samedi 4 juillet 1987. Venez tôt pour un meilleur choix!

**Woolco PLAZA ROCK FOREST 4857, boul. Bourque, Rock Forest**

MEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI de 9h à 17h30. JEUDI et VENDREDI de 9h à 21h. SAMEDI de 9h à 17h. GARAGE D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI de 9h à 19h. JEUDI et VENDREDI de 9h à 21h. SAMEDI de 9h à 17h. GARAGE: Pour rendez-vous TEL. 564-7443

# La Corée du Sud se prépare à rejoindre les rangs des pays démocratiques d'Asie

par René FLIPO

SEOUL (AFP) — Le "Pays du Matin Calme", comme est connue la Corée du Sud, se prépare depuis hier à rejoindre les rangs des pays démocratiques d'Asie après 30 années d'un régime présidentiel autoritaire qui la plaçait sous la vindicte de sa population et les critiques de certains gouvernements étrangers.

Les réformes que le président Chun Doo-Hwan a personnellement approuvées au cours d'une allocution télévisée à la nation, mercredi, portent notamment sur une révision de la constitution, l'organisation d'élections présidentielles au suffrage universel, la tenue d'élections générales parlementaires, la libération des prisonniers politiques et la restauration de la liberté de la presse.

Jusqu'à présent, le président Chun avait catégoriquement refusé d'accéder, ne serait-ce que partiellement, à l'un ou l'autre de ces changements réclamés par l'opposition, les étudiants et une large proportion des classes moyennes qui, ces trois dernières semaines, ont plongé le pays dans le chaos le plus complet en descendant dans la rue.

Bilan des manifestations de ces 16 derniers jours: des centaines de milliers de dollars de dégâts, plus de 6.000 policiers blessés, 17.000 personnes appréhendées et plus de 400.000 grenades lacrymogènes.

Chun Doo-Hwan comme Roh Tae-Woo, le président du Parti démocratique de la justice (PDJ) au pouvoir, qui a personnellement élaboré les réformes adoptées mercredi, s'inscrivent sans doute pour la postérité comme les deux hommes qui ont, pour la première fois ces 30 dernières années en Corée du Sud, permis un transfert pacifique du pouvoir dans un pays dont la vie politique est traditionnellement marquée de coups d'Etat et de violences.

Selon toute vraisemblance, ils ont pour cela été conseillés par les Etats-Unis. On s'accorde en effet à considérer dans les milieux diplomatiques de Séoul que Washington a joué un rôle déterminant dans la solution de la crise sud-coréenne, dissuadant la semaine dernière M. Chun de recourir à la loi martiale et le poussant au contraire sur la voie de la conciliation.

Le souci de maintenir l'équilibre stratégique de la région Asie-Pacifique que risquait de compromettre une aggravation de la crise coréenne, ajoute-t-on de même source, a sans doute dicté les interventions diplomatiques américaines.

## Le français doit prendre toute la place qui lui revient

PARIS (AFP) — La langue française doit et peut prendre toute la place qui lui revient statutairement dans les organisations internationales et d'abord à l'ONU: telles sont les conclusions du colloque sur le français dans les organisations internationales qui s'est terminé mercredi à Paris.

C'est loin d'être le cas, a précisé la plupart des intervenants, alors que le français est langue officielle de l'ONU au même titre que l'anglais.

Pour rétablir l'équilibre et assurer l'avenir, les participants ont formulé une série de recommandations, qui seront soumises au Sommet de la francophonie, début septembre à Québec.

Elles seront également sur la table de la réunion des ministres des Affaires étrangères francophones, qui prépareront ce sommet, la semaine prochaine à Bujumbura.

Le colloque a d'autre part constaté que tout n'allait pas pour le mieux dans la sphère de la francophonie elle-même et a recommandé une concertation par le biais des ministères des Affaires étrangères pour définir une politique commune de la langue française dans les institutions internationales.

Il a également recommandé qu'une assistance morale et financière particulière soit apportée aux organisations non gouvernementales pour favoriser la participation de délégations francophones.

## La Suisse aura le statut d'observateur

BERNE (AP) — Comme cela avait déjà été le cas à Paris l'an passé, la Suisse participera en tant qu'observateur au deuxième Sommet de la francophonie qui aura lieu dans la ville de Québec du 2 au 4 septembre prochain.

Le Conseil fédéral a décidé mercredi de se faire représenter à ce sommet par le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères Edouard Brunner. L'ambassadeur de Suisse au Canada, des représentants du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et de la Chancellerie fédérale feront également partie de la délégation.



Le président du Parti démocratique de la Justice (PDJ), Roh Tae-Woo, a reçu un accueil chaleureux au siège du parti. C'était la première fois qu'il s'y rendait depuis l'annonce inattendue de son appui à des réformes démocratiques.

PROMOTION DU MOIS

HÔTEL



La salle à manger LE CHEVALIER

Tout le mois de juillet nous vous offrons une promotion vraiment digne d'une Grande Salle à Manger

Salade estivale  
Potage  
Filet de boeuf à la Nancy  
Choix de légumes  
Dessert au choix du chariot  
Café

Pour seulement 11,95\$

Servi de 17h à 23h du lundi au vendredi avec la musique de Camille Robert

Elegant & Séduisant

1200 ouest, rue King, Sherbrooke, Que.  
Réservations: (819) 567-1941

23199

# SPORTS PLEIN AIR AVEC SONY

GAGNEZ UN DES

- 5 ENSEMBLES DE GOLF
- 5 VÉLOS DE MONTAGNE
- 5 RAQUETTES DE TENNIS
- 5 ENSEMBLES DE BADMINTON

Le concours débute le 29 juin 1987 et se termine le 4 juillet 1987 à 17:00.

Aucun achat n'est requis. Pour participer, complétez le coupon de participation disponible en magasin et déposez-le dans la boîte prévue du magasin Atlantique Image et Son participant. Le tirage aura lieu le jeudi 16 juillet 1987 à 10:00 a.m.

MALLETT INCLUSE



SONY CAMERA 8MM modèle CCDV3

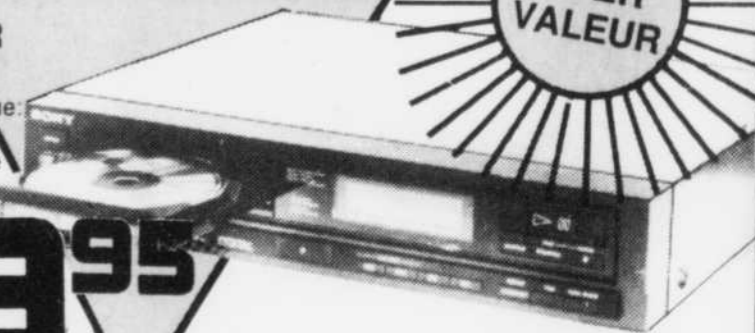
Grâce à la caméra CCDV3 de Sony, vos montages vidéos rivaliseront avec ceux des professionnels. Munie d'un système d'effacement précis et d'une mise au point automatique, cette caméra transformera vos séances de tournage en une partie de plaisir et vous permettra de visionner le tout simplement en la branchant à votre téléviseur!

1599<sup>00</sup>

SUPER VALEUR

SONY LECTEUR LASER modèle CDP-110

L'enregistrement numérique: le moyen de reproduction sonore le plus perfectionné qui soit!

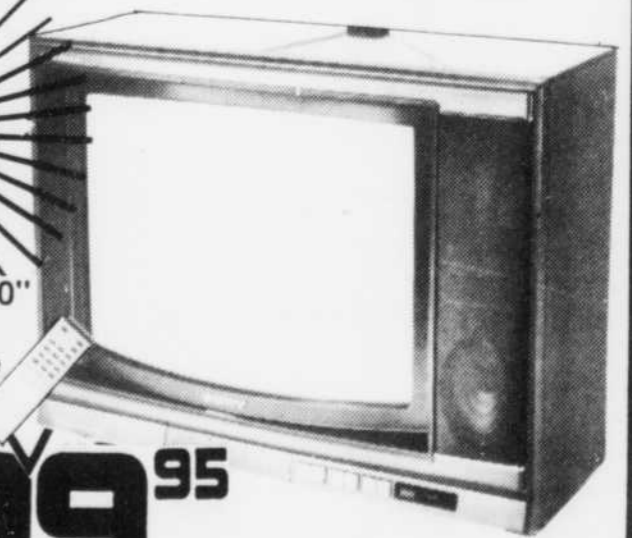


379<sup>95</sup>

CHASSIS NOIR

SONY TELECOULEUR 20" modèle KV-1926

• Télécommande infrarouge  
• Convertisseur intégré  
• Chassis noir



699<sup>95</sup>

SONY RADIO AM/FM CASSETTE modèle CFS-920

• A l'épreuve de l'eau  
• Stéréo  
• Compact



NOUVEAU

149<sup>95</sup>

HAUT PARLEURS INCLUS



SONY BALLADEUR modèle WMF-41SS

• AM/FM stéréo  
• Cassette  
• Ecouteurs  
• Mini haut-parleurs inclus

79<sup>95</sup>

SONY WALKMAN modèle WMF-45

• AM/FM stereo cassette  
• Résiste à l'eau  
• Ecouteurs inclus

119<sup>95</sup>

A L'EPREUVE DE L'EAU



Ces spéciaux sont disponibles dans nos 140 magasins.

SUPER MAGASIN PRINCIPAL

222, RUE KING OUEST

566-0261

SI VOUS TROUVEZ MOINS CHER NOUS VOUS REMBOURSONS LA DIFFÉRENCE...

+10%

CHEZ ATLANTIQUE LE MEILLEUR PRIX, GARANTI!



INFORMEZ-VOUS SUR NOTRE CREDIT MAISON

- LES MEILLEURS PRIX
- LE MEILLEUR CHOIX
- LE MEILLEUR SERVICE

140 MAGASINS

UN POUVOIR D'ACHAT INCROYABLE!

ATLANTIQUE IMAGE ET SON  
VIVONS L'ÉLECTRONIQUE ENSEMBLE

## Pas de retour au travail à La Ronde

MONTREAL (PC) — Moins de 24 heures après que ses membres eurent acceptés les termes de l'entente de principe intervenue mardi matin, le syndicat (CSN) des 350 employés de La Ronde a refusé au dernier moment, hier, de signer la nouvelle convention collective et le protocole de retour au travail.

Un porte-parole du Syndicat des travailleurs et travailleuses de Terre des hommes, Michel Prévost, a expliqué que le syndicat avait appris, au moment où il s'appropriait à aller signer les documents, que la partie patronale avait procédé à des coupures de personnel.

M. Prévost a déclaré qu'il lui avait été impos-

sible d'obtenir des précisions sur l'ampleur de ces coupures.

L'exécutif du syndicat devait se réunir hier soir pour faire le point à la lumière de ce nouveau développement.

De son côté, l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC), la société paramunicipale qui gère Terre des hommes, a soutenu dans un communiqué qu'elle s'était engagée dans le protocole de retour au travail à maintenir en activité "toutes les opérations qui étaient en force avant l'arrêt de travail".

Elle a fait savoir que La Ronde sera à nouveau en opération à compter d'aujourd'hui du jeudi au dimanche, comme c'est le cas depuis le début du lock-out le 3 juin dernier.

Les employés de Terre des hommes avaient accepté dans une proportion de 72 pour cent, mardi soir, les termes de l'entente de principe intervenue plus tôt dans la journée après une séance de négociations intensives qui s'était poursuivie pendant 24 heures.

La convention collective d'une durée de trois ans prévoit des augmentations de salaires de 4, 5 et 4 pour cent. De \$6.56 en 1986, le salaire horaire de base passe à \$6.82 en 1987, à \$7.16 en 1988 et à \$7.45 en 1989. Les syndiqués réclamaient des hausses totalisant 21 pour cent sur trois ans.

## Jeune femme poignardée

NEWPORT (PC) — Sophie Cormier, 20 ans, de Newport, à une dizaine de kilomètres de Chandler, en Gaspésie, a été poignardée dans des circonstances encore imprécises, dans la nuit de mardi à mercredi.

La Sûreté du Québec, détachement de Pabos, détient un suspect qui serait un ami de la victime. Selon les informations de la police, le suspect serait venu cueillir Sophie Cormier à son domicile pour se rendre à une fête d'amis.

Quelques heures plus tard, les policiers découvraient la jeune fille dans un chalet. Une dame, chez qui le suspect s'était réfugié et à laquelle il s'était confié avait prévenu la SQ.

L'individu doit comparaître aujourd'hui à Rimouski.

## De la visite rare à la marina

MONTREAL (PC) — De la visite rare a fait escale dans l'ancienne marina de La Ronde au cours des derniers jours. Il s'agit d'un phoque qui, croit-on, a remonté seul le fleuve Saint-Laurent depuis la Gaspésie jusqu'à Montréal.

A la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux (SPCA), qui a capturé le phoque dimanche dernier, tout a été mis en oeuvre pour assurer le plus grand confort au visiteur. La directrice de la coordination de l'organisme a signalé qu'un arrosoir de jardin a été spécialement installé dans l'enclos du mammifère amphibie afin de le garder constamment au frais.

Mme Cynthia Drummond a ajouté que le phoque, auquel on a donné le nom de "Jules", est un mâle âgé de trois à quatre ans, pesant de 75 à 100 kilos et qu'il semble en bonne santé.

Au cours des prochaines heures — si ce n'est déjà fait — des représentants de la SPCA décideront du lieu où le phoque sera relâché. Chose certaine, il n'est pas question de remettre Jules dans le Saint-Laurent aux environs de Montréal: l'eau n'y est pas salée. De toute façon, elle y est trop polluée. Et l'achalandage de bateaux de toutes sortes y ferait courir à l'animal de trop grands dangers.

Il est donc probable que le phoque sera amené par camion jusqu'en Gaspésie, où il sera relâché à son environnement naturel. Mais on cherchait à déterminer, hier, s'il ne serait pas plus stressant pour Jules de lui faire effectuer un tel voyage au cours des prochains jours ou de le garder encore un peu de temps dans son refuge montréalais.

## Écrasé par un camion d'asphalte

QUEBEC (PC) — Un jeune technicien en génie civil à l'emploi de la ville de Charlebourg a été écrasé, hier matin, par un camion rempli d'asphalte. La tragédie s'est

produite à un endroit où une équipe refaisait une partie de la chaussée. Cet accident de travail a semé tout un émoi chez les habitants de la rue et a attiré des centaines de curieux.

Il était environ 9h00 quand Mario Tessier, âgé de 27 ans, affairé à calculer l'épaisseur de la couche d'asphalte à remplacer, a été heurté par le coin arrière droit d'un "dix roues"

rempli à pleine capacité. Le jeune homme s'est effondré et a eu la tête et le thorax écrasés par les roues du lourd véhicule.

C'est ce bruit qui expliquerait que M. Tessier n'ait pas entendu le camion qui reculait. Quand il a été heurté, il venait de quitter le trottoir où il discutait avec un employé et avait traversé une partie de la rue avant de s'arrêter pour prendre des notes, sans se rendre compte que le camion venait de se mettre en mouvement.

Mario Tessier était à l'emploi de la ville de Charlebourg depuis un mois seulement.

## Matelot heurté à mort

MONTREAL (PC) — Un matelot du destroyer H.M.C.S. Nipigon a perdu la vie en fin de soirée, lundi, quand il a été heurté par une voiture, au moment où il traversait la rue Saint-André, dans la basse-ville de Québec.

La police de Québec a identifié la victime comme M. Allen-David Smith, âgé de 44 ans, de Dartmouth, en Nouvelle-Ecosse.

M. Smith s'appropriait semble-t-il à regagner le Nipigon amarré au quai 22 quand il s'est engagé sur un

passage pour piétons, à l'angle des rues Saint-André et Saint-Thomas, au moment où une voiture arrivait. Il a été tué sur le coup.

Le conducteur a expliqué à la police qu'à cause de la pluie abondante qui tombait à ce moment-là et des vêtements sombres que portait la victime, il n'avait à aucun moment aperçu le piéton. Selon l'enquête, l'automobiliste n'était pas en état d'ivresse et n'excédait pas la vitesse permise.

## SUPER VENTE D'EXTÉRIEUR

50<sup>e</sup>  
ANNIVERSAIRE  
1937 1987



20,87\$  
SUPER ÉMAIL BRILLANT  
POUR PLANCHERS  
À L'ESTER D'OPÉRIE, SCS MOTEN  
(151-617)

24,87\$  
"UNE COUCHE"  
LATEX FINI LUSTRE  
(266-111)

23,87\$  
SUPER ALKYDE  
FINI LUSTRE  
(140-110)

22,87\$  
SUPER LATEX  
FINI MAT  
(260-110)

SICO  
LA TOUCHE DE L'EXPERT



Cette offre se termine le 28 août 1987

MAINTENANT

## 2 MAGASINS

POUR VOUS SERVIR

DECORATION  
**King**  
INC.

Ferplus  
DECORATION

1303 King ouest

563-3855

1110 King est

821-2332

SHERBROOKE

23960

## 50<sup>00</sup> à 120<sup>00</sup> de rabais! Electroménagers Viking Eaton fonctionnels et à fière allure!

100.00 de rabais!  
Cuisinière 30" à four  
autonettoyant  
Prix courant Eaton  
869.99

769<sup>98</sup> ch. ↻

1. Une exclusivité Eaton! Modèle pratique à four autonettoyant pour simplifier les corvées! Avec:

- Surface de cuisson en porcelaine
- Éléments en spirale dont un pour mijotage et un pour cuisson rapide
- Porte en verre noir avec poignée de luxe
- Horloge numérique avec dispositif délai-cuisson-maintien
- Lampe fluorescente
- Lèche-frite de luxe et grill.

Modèle SS3067, blanc. (Ton amande, 10.00 en sus).

120.00 de rabais!  
Réfrigérateur 16.7 pi.cu.  
Prix courant Eaton  
949.99

829<sup>98</sup> ch. ↻

2. Une autre exclusivité dotée de caractéristiques de marques:

- Clayettes en porte-à-faux
- Clayette pleine largeur au congélateur
- Section avec bac à glaçons
- Garde-viande 7 jours
- Légumiers à paroi transparente
- Porte de luxe et poignée à garniture
- Double thermostat.

Modèle RF1627, blanc. (Ton amande ou charnières à gauche, 10.00 en sus).



PEP  
Programme d'entretien prolongé Eaton  
offert pour tous les gros électroménagers  
vendus chez Eaton.



50.00 de rabais!  
Lave-vaisselle à  
encastrer 10 cycles  
Prix courant Eaton  
599.99

549<sup>98</sup> ch. ↻

3. Une exclusivité Eaton qui fait briller la vaisselle! Avec:

- Système de lavage à 3 niveaux
- 10 cycles dont réchaud, porcelaine-cristal et éconergie.
- Délai de mise en marche de 6 heures
- Broyeur d'aliments mous
- Panier à couverts.

Modèle DU787, blanc. (Ton amande, 10.00 en sus).

3A. (Non représenté) 50.00 de rabais!  
Lave-vaisselle mobile Viking Eaton  
Modèle doté des mêmes caractéristiques que le lave-vaisselle à encastrer ci-dessus, mais avec dessus en bois franc. Modèle DC737, blanc. (Ton amande, 10.00 en sus).

Prix courant Eaton 649.99

599.98\*\* ch.

Eaton au Carrefour de l'Estrie.  
Rayons 256, 252 et 556.  
Venez ou téléphonez: 563-9555

563-9555



Respectez le logo Eaton. Signez les documents et l'article dans un autre magasin.

EATON  
VIKING

EATON  
123 956 81  
1000 949 247-72

Credit accepte  
avec  
la carte Eaton

Les cartes American Express,  
Visa, et MasterCard sont aussi  
acceptées pour les achats en personne.

# EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX